

6^{ème} A

Objet : Modalités d'inscription en Thèse d'exercice pour 2021-2022

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les modalités d'inscription en 6^{ème} Année de Pharmacie - Thèse d'Exercice pour l'année universitaire 2021-2022 auront lieu **entre le 15 Septembre 2021 et le 30 Octobre 2021** – Délai de rigueur - et seront les suivantes :

Attention, si vous comptez soutenir votre thèse d'Exercice **avant le 17 Décembre 2021**, vous n'avez pas besoin de vous réinscrire pour 2021-2022 en Thèse d'Exercice.

Vous étiez inscrit(e) en 6^{ème} Année de Pharmacie – Filière Industrie et Officine durant l'année universitaire 2020-2021 et vous avez été déclaré(e) ADMIS(E) après délibération aux examens de fin de 6^{ème} Année de Pharmacie :

Vous devez :

→ AVANT VOTRE INSCRIPTION UNIVERSITAIRE :

1/ Il vous faudra impérativement acquitter la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) de 92 euros sur le site internet du CROUS : <http://cvec.etudiant.gouv.fr>

2/ Imprimer et joindre l'attestation de paiement à votre dossier d'inscription.

Vous trouverez toutes les informations CVEC sur le site internet suivant :

<http://www.etudiant.gouv.fr/pid33626-cid130435/vous-acquitter-de-la-cvec-une-demarche-obligatoire-pour-vous-inscrire-dans-l-enseignement-superieur.html>

→ Télécharger sur le site Internet de la Faculté de Pharmacie (rubrique Formations – 6^{ème} Année) la fiche de dépôt de sujet de thèse si vous ne l'avez pas déjà remise au Service Scolarité :

<https://www.pharmacie.universite-paris-saclay.fr/formation/cursus-des-etudes-pharmaceutiques/6eme-annee-de-pharmacie>

→ Prendre contact avec l'enseignant qui dirigera votre thèse d'exercice afin qu'il signe cette fiche (si cela n'a pas déjà été fait).

→ Vous connecter à l'adresse suivante :

<https://apoweb.universite-paris-saclay.fr> afin de vous inscrire en ligne en 6^{ème} Année Thèse d'Exercice.

→ Lors de votre inscription en ligne, il vous sera demandé de déposer les pièces à fournir sur la plateforme PJWEB (y compris le dépôt de sujet signé de l'enseignant).

→ Si votre dossier est complet, vous recevrez par retour de courrier vos certificats de scolarité.

ATTENTION : La Thèse d'Exercice doit impérativement être soutenue dans un délai de 2 ans suivant la validation de la 6^{ème} Année de Pharmacie (6^è Année à partir de 2015-2016) (Arrêté du 8 Avril 2013).

Je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

